

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES DU

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Ville de TRITH SAINT LEGER

Pour l'exercice 2020, nous avons réalisé en **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 15 701 199.02 € dont :**

4 157 697.19 € en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication

9 710 260.18 € en charge de personnel

1 047 563.87 € en charges de gestion courante dont participations intercommunales (SIVU, comité des Âges du pays trithois), les subventions aux associations, les indemnités des élus

116 958.06 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

28 367.72 € pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire, des régularisations d'exercice

640 352 € en atténuation de produits dont la contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités 82 256 €) et la participation au redressement fiscal (558 096 €)

- **En opérations d'ordre 261 820.37 €**

pour les dotations aux amortissements

Nous avons réalisé en **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 20 375 108.84 € dont**

18 620 093.53 € en impôts et taxes : 4 947 443 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation, foncières bâties, foncières non bâties), et 13 195 947.16 € en dotation de compensation de la CAPH, mais aussi de la dotation de solidarité, du FNGIR, taxe sur les pylônes, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 476 703.37 €

919 692.32 € en produits des services (cantine, centres aérés, culture, péri- scolaires) 180 023.59 €, 471 857.21 € en remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH, 73 418.11 € de contribution aux charges de fonctionnement de la Médiathèque par la CAPH, 194 393.41 € pour la mise à disposition de personnel communal au CCAS de TRITH SAIN T LEGER et à l'Association ATIS

352 302.76 € en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières personnel (CNP, alternative courtage) et remboursement CAE.CUI

421 547.15 € en dotation et participations, dont aide de la CAF en direction de la jeunesse (100 571.13 €), aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège (9 590€), le FCTVA pour la partie des dépenses de fonctionnement réalisées l'année précédente (140 701.14 €), les allocations compensatrices de l'état (pour exonérations TH, TF, TFNB, réforme TP) 159 264 €, contribution à l'achat de masques (9 255 €), frais d'assemblée et de mise sous pli élections (2 165.88 €)

60 559.13 € pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles et PASRAU

279.63 € remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

634.32 € remboursements de frais pharmaceutiques lié à un accident du travail

Pour la **SECTION D'INVESTISSEMENT**, nous avons réalisé

- **5 321 480.53 € en dépenses réelles dont**

4 726 986.81 € en dépenses pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des travaux de Bâtiments en autres les travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, de grosses réparations, travaux d'aménagement de la Place de la Résistance, des travaux de trottoirs, de voirie ainsi que les travaux d'aménagement de la rue Lemoine, Aménagement des abords de la piscine, de la rue pierre curie, très gros chantier de réaménagement du centre- ville

1 545.79 € pour le remboursement de taxe d'aménagement trop perçue

589 515.63 € pour le remboursement des emprunts

382.30 € pour des remboursements caution instruments de musique

3 050 € pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat

Les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** sont quant à elles de

- **5 894 166.53 € en recettes réelles dont**

4 815 199.08 € d'excédents de fonctionnement capitalisé

1 045 787.30 € de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2019 et reçu en 2020

10 757.46 € de taxe d'aménagement

19 765.02 € qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

2 657.67 € pour des encaissements de cautions instruments de musique et caution bail DEJARDIN

- 261 820.37 € en recettes d'ordre qui correspondent aux amortissements des immobilisations

Réalisés Dépenses de fonctionnement 15 963 019.39 €

Réalisés Recettes de fonctionnement 20 375 108.84 €

- Résultat 2020 de la section de fonctionnement : **excédent de 4 412 089.45 €**

Réalisés Dépenses d'investissement 5 321 480.53 €

Réalisés Recettes d'investissement 6 155 986.90 €

- Résultat 2020 de la section d'investissement : **excédent de 834 506.37 €**